



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP(OCA)/MED WG.127/2
3 avril 1997

FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion des coordonnateurs nationaux pour le MED POL

Delphes, Grèce, 20-23 mai 1997

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Point 1 de l'ordre du jour **Ouverture de la réunion**

La réunion sera ouverte, le 20 mai 1997 à 10 heures, par le Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée, dans la salle "Dionysos" du Centre culturel européen de Delphes.

Point 2 de l'ordre du jour **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et à ses Protocoles (UNEP(OCA)/IG.43/6, annexe XI) s'appliquera *mutadis mutandis* à la présente réunion.

Point 3 de l'ordre du jour **Election du Bureau**

Conformément à l'article 20 du règlement intérieur, la réunion élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

Point 4 de l'ordre du jour **Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.127/1), et sa version annotée, assortie d'une proposition d'emploi du temps, figure dans le présent document pour examen et adoption. Les langues de travail de la réunion sont l'anglais et le français.

Point 5 de l'ordre du jour **Rapport sur l'état d'avancement du MED POL en 1996 et examen des activités 1997 en cours et prévues**

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.127/Inf.3 "Rapport sur l'état d'avancement du MED POL en 1996 et examen des activités 1997 en cours et prévues". Ce document est soumis à la réunion pour information et pour qu'elle formule des observations. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les coordonnateurs MED POL seront aussi invités à communiquer des renseignements sur la ratification dans leurs pays respectifs des Protocoles "tellurique" et "immersions" qui ont été modifiés et signés en 1995 et 1996, respectivement.

Point 6 de l'ordre du jour **Mise en oeuvre du programme MED POL-Phase III**

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.127/3 qui résume brièvement les propositions du Secrétariat concernant la mise en oeuvre des activités liées à MED POL-Phase III. Si les détails opérationnels des activités précises seront examinés au titre des points subsidiaires 6.1 à 6.7, ce point de l'ordre du jour comportera également un débat général sur les principes et critères auxquels recourir pour la mise en oeuvre de MED POL-Phase III, et notamment la coopération entre les institutions de la région, le renforcement des capacités ainsi que le rôle et les tâches du Secrétariat et des coordonnateurs nationaux dans la gestion des activités. Les résultats de ce débat général et ceux de l'examen des points subsidiaires 6.1 à 6.7 constitueront la base des recommandations qui seront présentées à la prochaine réunion des Parties contractantes de novembre 1997.

Point 6.1 de l'ordre du jour

Surveillance des tendances et biosurveillance

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.127/4 "Programme de surveillance des tendances" qui constitue le projet de document opérationnel pour la mise en oeuvre du programme de surveillance des tendances dans le cadre du MED POL. Ce document sera examiné, et remanié s'il y a lieu, en vue de son approbation et de sa soumission ultérieure à la prochaine réunion des Parties contractantes pour adoption.

Sur la base des travaux réalisés, le Secrétariat proposera également, pour examen et approbation, les activités à exécuter en matière de biosurveillance dans le cadre du MED POL.

Point 6.2 de l'ordre du jour

Surveillance de la conformité

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.127/5 "Programme de surveillance de la conformité" qui constitue le projet de document opérationnel pour la mise en oeuvre des activités de surveillance de la conformité dans le cadre du MED POL. Ce document sera examiné, et remanié s'il y a lieu, en vue de son approbation et de sa soumission ultérieure à la prochaine réunion des Parties contractantes pour adoption. Le document est également complété par le document UNEP(OCA)/MED WG.127/Inf.4 qui contient tous les détails sur ce type d'activité et qui est soumis pour information.

Point 6.3 de l'ordre du jour

Programme d'assurance qualité des données

Le Secrétariat présentera, pour examen et approbation, les activités dont la réalisation est proposée en matière d'assurance qualité des données dans le cadre de MED POL-Phase III.

Point 6.4 de l'ordre du jour

Recherche

Le Secrétariat présentera, pour examen et approbation, les activités de recherche dont la réalisation est proposée dans le cadre de MED POL-Phase III, avec notamment les modalités de leur mise en oeuvre.

Point 6.5 de l'ordre du jour

Protocole "tellurique"

Le Secrétariat présentera les activités dont la réalisation est proposée dans le cadre de l'application du Protocole "tellurique". Plus concrètement, le suivi de la formulation du Programme d'action stratégique en partie financé par le FEM sera examiné, tout comme le processus d'élaboration de plans d'action nationaux. La réunion examinera aussi les perspectives de coopération avec des donateurs régionaux.

Point 6.6 de l'ordre du jour

Protocole "immersions"

Le Secrétariat informera les participants des dispositions actuellement prises pour la finalisation des lignes directrices pour la gestion des matériaux de dragage dans le cadre de l'application du Protocole "immersions". La réunion pourra aborder toute autre question relative à l'application du Protocole.

Point 6.7 de l'ordre du jour**Protocole "déchets dangereux"**

Le Secrétariat présentera à la réunion certains mécanismes proposés pour la coordination des activités futures liées à l'application de ce Protocole. Les appréciations de la réunion serviront à formuler des propositions à l'intention de la prochaine réunion des Parties contractantes.

Point 7 de l'ordre du jour**Financement des activités MED POL 1998-1999**

Le Secrétariat présentera une vue d'ensemble du budget prévisible du PAM pour 1998-1999 et de ses implications pour le MED POL. Les coordonnateurs MED POL seront invités à examiner les besoins budgétaires de la mise en oeuvre du programme au cours du prochain exercice biennal, lesquels seront pris en compte dans la préparation du budget qui sera présenté à la réunion des points focaux du PAM en juillet 1997 pour approbation et soumission ultérieure à la réunion ordinaire des Parties contractantes de novembre 1997 pour adoption. Des sources de financement extérieur supplémentaires éventuelles des activités MED POL seront aussi présentées et examinées.

Point 8 de l'ordre du jour**Questions diverses**

La réunion examinera toutes autres questions qui pourraient être soulevées par les participants ou le Secrétariat.

Point 9 de l'ordre du jour**Adoption du rapport de la réunion**

Les participants examineront, remanieront s'il y a lieu, et adopteront le projet de rapport de la réunion en anglais et français.

Point 10 de l'ordre du jour**Clôture de la réunion**

Le Coordonnateur du PAM et le président élu prononceront la clôture de la réunion le 23 mai à 12 h 30.

Plan de travail et emploi du temps proposés

Mardi 20 mai (10 h - 12 h 30)	Points 1,2,3,4, 5 de l'O.d.j.
Mardi 20 mai (14 h 30 - 17 h 30)	Points 5 (suite), 6, 6.1
Mercredi 21 mai (9 h 30 - 12 h 30)	Points 6.1 (suite), 6.2
Mercredi 21 mai (14 h 30 - 17 h 30)	Points 6.3, 6.4, 6.5
Jeudi 22 mai (9 h 30 - 12 h 30)	Points 6.5 (suite), 6.6, 6.7, 7, 8
Jeudi 22 mai (après-midi)	Libre (préparation du projet de rapport)
Vendredi 23 mai (9 h 30 - 12 h 30)	Points 9, 10

Pauses café

11 heures
16 heures